

Information municipale

Depuis un an déjà, le conseil municipal élu en mars 2020 mais opérationnel (confinement oblige !) à partir du mois de juin, est à la manœuvre. Un premier bilan des projets et réalisations montre que chacun des membres du conseil participe activement à la réalisation des engagements pris. Le détail des travaux sera énuméré dans les pages suivantes, mais je tiens à remercier toutes et tous, de leur participation, chacun en fonction de leur disponibilité et de leurs compétences, afin d'améliorer le cadre de vie du village. Je n'oublie pas le travail quotidien réalisé par l'ensemble des agents de la commune, à la mairie, à l'école et à l'entretien (cimetière, chemins, terrains...).

Les conditions météorologiques de ces dernières semaines ont favorisé le développement de l'ambrosie : je rappelle la nécessité que chacun prenne en charge la destruction de cette plante allergisante. Le syndicat intercommunal de voirie a réalisé ces derniers jours le fauchage (2^{ème} de l'année) des accotements des chemins et routes communales et intercommunales, il revient à chacun d'entre nous maintenant de veiller à la destruction de cette plante, qui se développe particulièrement autour des chantiers des maisons en construction, et bien sûr dans les champs fraîchement moissonnés.

Le marché du jeudi soir a fêté sa première année d'existence, avec toujours les mêmes commerçants fidèles depuis le début de son installation. Je regrette que les gelées d'avril nous privent cette année de l'offre abondante de pêches et abricots que nous avons connue l'an passé, espérons que nous pourrons avoir des pommes à l'automne ! Je vous encourage à participer à ce marché afin de soutenir et assurer la pérennité de l'offre commerciale proposée par les producteurs locaux.

Je souhaite à chacun d'entre vous de bonnes vacances, et espère que les programmes de vaccination et le passe sanitaire nous permettront d'éviter un 4^{ème} confinement à la rentrée de septembre.

Gilbert MANIN

BONNES VACANCES !

1/ Travaux réalisés ou en cours de réalisation.

Mode doux, montée des Murs.

Après réalisation de tous les travaux de voirie, la grille de clôture du pré jouxtant la zone piétonne a été installée ce printemps. Remercions les personnes bénévoles qui ont accompagné Claudine et Thierry pour ce travail.

Défrichage et nettoyage du mur extérieur du cimetière, côté sud : les arbres et broussailles ont été broyés, et le mur en pierres et roches a été dégagé.

Travaux à l'église.

Tous les travaux programmés ont été réalisés (peinture, électrification du clocher, nouvelle porte). Malheureusement, une (petite) partie du toit de l'église s'est affaissée, entraînant la détérioration des travaux de peinture réalisés cet automne. L'entreprise Patrick Bonnet interviendra au plus tôt afin que la charpente endommagée soit réparée. Il faudra ensuite laisser sécher les tâches apparues au plafond avant toute reprise de peinture. Le coût de ces réparations est estimé à 4500 € environ.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) – DICRIM.

La commission communication a élaboré le Plan Communal de Sauvegarde, et l'a transmis aux services de la sous-préfecture pour validation : quelques détails seront à compléter, mais l'ensemble du travail réalisé par les élus de la commission concernée a été validé.

Dans le même temps, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Ce document précise les réflexes que nous devons avoir en cas de risques majeurs tels que tempête, canicule, risque nucléaire... Il reste quelques exemplaires de ce recueil à l'accueil en mairie : n'hésitez pas à le réclamer.

Travaux de voirie.

L'entreprise TP Réalisation a effectué les travaux de réfection des voiries communales suivantes : chemin des Grandes Bruyères, de la route de Bellegarde à l'impasse chez l'Abbé ; route de l'Hôpital, à partir de la route des Brosses sur différents tronçons non réalisés ; et enfin une partie du chemin St Marcel (environ 600 mètres).

La rénovation a porté sur plus d'1,5 km de voies, et a été réalisé selon le procédé « bi-couche » moins onéreux qu'un enrobé classique. L'investissement global a été de près de 90 000 € HT, et nous avons obtenu de la part du département une subvention de 35% de ce montant.

Ces 1,5 kms s'ajoutent au 1 km rénové en 2020 en enrobé classique du chemin de la Garenne et du haut de chemin des Grandes Bruyères.

La commission chargée des chemins se réunira en septembre afin de valider les modifications à apporter sur le classement de certains chemins ruraux.

Local technique « garage à Lili »

Les travaux de réfection de ce bâtiment ont commencé courant juin : La cuve de la station de carburants a été enlevée et évacuée, permettant ensuite le terrassement du parking et l'enfouissement de tuyaux pour l'évacuation des eaux pluviales. Un mur condamne maintenant l'accès des véhicules côté Montée des Murs.

Sur le bâtiment, un nouvel accès a été réalisé côté Montée de l'église, et l'ancienne porte sera remplacée par un châssis fixe métallique. Les vitres seront remplacées et les châssis métalliques repeints.

Le câble aérien permettant l'alimentation électrique du bâtiment sera également enterré dans les prochaines semaines (accord obtenu auprès d'Enedis).

Enfin un ravalement de façades des murs nord sera réalisé en septembre et le nouveau portail coulissant sera posé à l'issue.

Le coût global des travaux estimé à 39 000 € est financé à hauteur de 50 % grâce à la subvention obtenue auprès de la région Auvergne-Rhône Alpes.

Travaux à l'école

Afin de sécuriser la cour de l'école, le mur côté est, en limite avec les bâtiments « le Jardin d'Emilie » a été réhaussé, et sur celui-ci, une grille sera ensuite apposée.

Le terrain jouxtant la cour a été également clos et un portillon condamnera l'accès public à l'école, et surtout ne permettra plus l'accès (dangereux) sur la façade du bâtiment.

Une climatisation réversible sera installée dans les tous prochains jours dans chacune des 3 classes. Les ouvrants de toutes les fenêtres permettant une meilleure aération des locaux seront également remplacés.

Le coût global des travaux estimé à 18 700 € est financé à hauteur de 60 % grâce au « plan école » du département de l'Isère.

NOTA : *la partie de financement de tous les investissements précités incombant à la commune sera faite en 2021 sur fonds propres, sans avoir recours à l'emprunt.*

2/ Extension salle des fêtes – appel d'offre.

Après examen des candidatures à l'issue de l'appel d'offres relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes, BROUARD Architectes (38122-Montseveroux) a été sélectionné.

Nous aurons à partir de septembre une première proposition de ce cabinet d'architecture, et vous serez régulièrement informés de l'état d'avancement du projet qui sera, à quelques variantes près, conforme au pré projet présenté dans le « Petit Moissieurois » de février.

3/ Informations diverses.

Affouage Taravas : sorties de coupes.

Les sols de la forêt de Taravas étant maintenant praticables, il est désormais possible de sortir les coupes de bois. Habituellement, ce travail est réalisable à partir du 1^{er} juin au 31 août ; compte-tenu des intempéries que nous avons connues ce début de mois, la date de sortie des derniers lots est fixée au 15 septembre.

Fermeture mairie : la mairie sera fermée du 12 août au 20 août inclus.

Fermeture dépôt végétaux

Le dépôt sera fermé du 11 au 21 août inclus : fermeture samedi 7 août à 11h30 et réouverture mercredi 25 août à 8h30. Les déchetteries de Beaurepaire et Monsteveroux restent ouvertes.

Nota : le dépôt végétaux est géré par la commune, et sa surveillance est assurée par les membres du conseil municipal depuis plus d'une année. Cette surveillance avait été mise en place car on pouvait espérer que la communauté de communes prendrait le relais en élargissant ce service aux communes voisines de Moissieu. EBER, qui a la compétence « dépôts végétaux », envisage bien d'installer des points relais végétaux sur son territoire, et particulièrement sur le secteur de Moissieu, mais dans les 5 prochaines années à... ! A l'avenir, la surveillance du dépôt végétaux ne sera pas possible dans les mêmes conditions que celles que nous connaissons actuellement. Une réflexion est en cours afin de restreindre les périodes d'ouverture (peut-être à une seule journée par mois et toujours réservée uniquement aux habitants de Moissieu). Une décision définitive sera prise en septembre, et vous en serez informés.

Ouverture du restaurant PIX'L.

Le restaurant PIX'L est ouvert depuis le vendredi 23 juillet. Chrystel et Laurent et toute leur équipe vous attendent midi et soir et seront heureux de vous accueillir en salle ou en terrasse. Dans un premier temps, le restaurant sera ouvert 7 jours sur 7 au moins jusqu'au 15 septembre.